

# Quand la commune de Viry s'offrait une horloge publique...

Le 20 juin 1881, Jean-Joseph Recoux, syndic de Viry, décide avec son conseil municipal de lancer une souscription pour doter la commune d'une horloge publique qui sera installée sur le clocher de l'église. Cette initiative insolite n'a bien sûr pas échappé aux journalistes du Cultivateur Savoyard, hebdomadaire publié à Saint-Julien-en-Genevois, qui relatent dans ses colonnes cet événement.

Précisant que cet appel à souscription a été lancé tant auprès des ressortissants de la commune que des Virois domiciliés à l'étranger, le journal explique que l'empressement de la population à répondre à cette souscription a dépassé toutes les attentes. La liste des personnes ayant fait des dons est effectivement impressionnante, avec une participation massive des habitants

des villages, mais aussi "d'expatriés" installés à Morzine, Gaillard, Arras, Paris, Milan ou Turin !

*« Le conseil municipal de Viry n'a donc que des remerciements à adresser à tous les souscripteurs en général et particulièrement à ceux qui, par leur forte souscription ou par le dévouement dont ils ont fait preuve pour recueillir des souscriptions auprès de leurs compatriotes, ont puissamment contribué à la réussite de cette affaire. La somme recueillie s'élevant à 2 290 francs, a été employée à acheter une horloge de première qualité, à roues en bronze, établie avec tous les perfectionnements connus, munie d'un échappement à force constante et frottements à rubis, disposée pour indiquer les heures et les minutes sur quatre cadrans en émail, dont deux de 1 mètre et 70 centimètres de diamè-*



Une carte postale de Viry datant de la fin des années 1950. Bizarrement, l'une des faces du clocher est orpheline de son cadran d'horloge...

*tre, un de deux mètres, extérieurs, et un petit à l'intérieur pour la mise à l'heure. Elle a été fournie et placée par M. Odobey Paul fils, fabricant d'horlogerie à Morez (Jura), pour le prix de 2 450 francs ; elle sonne les heures, répétitions d'heures et les demies sur la grande cloche, à l'aide d'un marteau pe-*

*sant 18 kilos. D'après le rapport de M. Lambert, premier chef d'atelier à l'École nationale d'horlogerie de Cluses, chargé de la réception par la commune, cette horloge est des mieux soignées, et le conseil municipal est heureux de pouvoir adresser des félicitations à M. Odobey. »*

Au-delà de cet article en-

thousiaste, on peut s'étonner du fait que seuls trois côtés du clocher soient équipés d'une horloge. Le livre "Viry, vie et coutumes d'un village de Savoie", rédigé en 1985 par Claude Barbier, Claude Mégevand et Donald Stampfli (édité par La Salévienne) nous apporte des éléments de réponse in-

téressants. Évoquant les fortes tensions opposant les deux sections administratives de la commune - la première section étant composée des "villages du haut" (Viry, Essertet, Germagny, L'Eluiset, Thonex, La Côte, Le Fort et Songy), alors que la deuxième section rassemble les "hameaux du bas" (Malagny, Humilly, Veigy et Crêt-de-Puy) - les auteurs expliquent qu'un cadran est placé sur chacune des trois faces orientées vers la première section, et citent le témoignage d'un habitant des "hameaux du bas" : « On s'est abstenu d'en mettre un sur le quatrième qu'on peut apercevoir de Malagny, de Veigy et d'Humilly, sous prétexte que nous n'en avons pas besoin. » La vérité est un peu différente, précise le livre, le vallonnement de la commune, ainsi que les bois ne permettent pas aux habitants de ces villages de voir le clocher de Viry !

Dominique Ernst